UFR de Pharmacie
Campus Santé , Chemin du Thil, Bâtiment D
80025 Amiens
https://pharmacie.u-picardie.fr/

Domaine
Sciences, Technologie, Santé

Modalités de formation
Formation initiale
Formation continue

Effectifs
Capacité d'accueil : 22 étudiants
Effectif minimum : 12 étudiants

Lieu(x) de formation
UFR de Pharmacie

Contact
Formation continue :
03 22 80 81 39
sfcu@u-picardie.fr
Formation Initiale :

Candidature
https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/

A savoir
Niveau d'entrée : Niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)
Niveau de sortie : Niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)
Coût de la formation : 1600€
+ droits d'inscription en vigueur la 1ere année et l'année de passage de soutenance

Prise en charge des frais de formation possible

Volume horaire : 202 h

Demander une étude personnalisée de financement : https://www.u-picardie.fr/formation/formation-professionnelle-continue/financer-son-projet-formation

En savoir plus sur la Formation continue : https://www.u-picardie.fr/sfcu/

DU
BOTANIQUE DE TERRAIN

Objectifs
L'objectif du diplôme d'université est de fournir les bases théoriques et pratiques de botanique permettant la reconnaissance et l'identification des plantes, sur le terrain ou à partir d'échantillons. La formation proposée est axée sur les plantes vasculaires, et réalisée avec l'aide des membres de la SBF dont l'expérience du terrain et l'expertise botanique est un atout dans la transmission des savoir-faire. Cette formation s'inscrit dans le contexte d'une disparition progressive de l'enseignement de la botanique des universités françaises depuis les années 1970-80 (de la raréfaction des enseignements pratiques dans ce domaine).

Compétences
Reconnaissance et identifications des plantes

Conditions d'accès
- Les professionnels (bureaux d'études, techniciens des collectivités locales, associations, etc...) souhaitant valider des acquis ou acquérir les bases de la connaissance des végétaux.
- Les particuliers amateurs souhaitant acquérir les notions fondamentales et/ou un perfectionnement en botanique de terrain.
- Les étudiants des domaines SVT et de la santé qui souhaitent acquérir des fondamentaux leur permettant de s'initier à la reconnaissance des plantes.

Après la formation

Débouchés professionnels

- Botaniste en bureau d'études, conservatoire botanique national, conservatoire régional d'espaces naturels
- Chargé d'étude ou de mission dans des réserves naturelles, parcs naturels régionaux, parcs nationaux.
- Botaniste dans des jardins botaniques; responsable d'espaces verts en collectivité locale et territoriale.

Médiation scientifique sur le monde végétal (Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, associations, etc...)

Secteurs d'activités (visés par la formation)

Santé, espaces verts

Organisation
La formation se déroule en quatre modules réparties de la façon suivante :

1 module d'enseignements théoriques et pratiques à Amiens

2 modules sous la forme de stages de terrain, l'un dans le Jura, l'autre en Auvergne

1 module concernant le projet personnel donnant lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury de botanistes.

22 étudiants maximum

Calendrier et périodes de formation
Formation pluriannuelle :La formation s'organise sur 1 an en 3 U.E. et réalisation d'un mémoire dans le cadre d'un projet tutoré (UE 4).Ce projet est à réaliser dans les 2 ans.

Modalités de l'alternance
-

Contrôle des connaissances
Contrôle continu, mémoire, soutenance

Responsable(s) pédagogique(s)
Guillaume Decocq
guillaume.decocq@u-picardie.fr

Références & certifications

Codes ROME :

- A1204 : Protection du patrimoine naturel

Codes FORMACODE :

- 12023 : Botanique

Codes NSF :

- 118 : Sciences de la vie

Autres informations

Contenu de la formation :

- Module 1 Bases théoriques de botanique de terrain (54 heures)

Acquisition des fondamentaux actuels permettant d'utiliser les outils de base de reconnaissance de la flore sur le terrain. Ce module s'effectue en salle sur 1 semaine continue à Amiens (5 jours avec sortie optionnelle le 6ème jour). Des supports pédagogiques sous forme de diaporamas et des polycopiés de supports pratiques de formation et d'auto - formation sur le terrain sont élaborés par les enseignants et mis à disposition des étudiants sur une plate-forme réservée aux étudiants du DU via internet.

La validation des acquis théoriques fondamentaux : elle sera effectuée sous forme de contrôle continu.

- Module 2 Pratique de la botanique (54 heures)

Consiste en 1 stage commun à tous les étudiants dans le Jura de mise en pratique des acquis du module 1 en vue de développer une capacité de reconnaissance botanique (utilisation des clés de détermination et observation des organes ; étude des communautés végétales) sur un ensemble varié de familles et genres. La validation du stage et sur la constitution d'un herbier (au moins 50 plantes identifiées et correctement présentées) et sur la capacité de reconnaissance de certains taxons sur évaluation orale (contrôle continu).

- Module 3 Pratique de la botanique de terrain (54 heures) - II : groupes complexes

Vise par un stage de terrain en Auvergne, à exercer la pratique de la Botanique de terrain pour développer les compétences d'élaboration des relevés floristiques, de détermination des milieux et des groupements végétaux, tout en utilisant les outils de la systématique pour la reconnaissance des taxons botaniques, notamment les taxons polymorphes. La validation du stage pratique de terrain porte sur la confection d'un herbier et la rédaction d'une clé de détermination

- Module 4 Projet personnel tutoré en botanique (40 heures)

Consiste en un projet personnel en botanique sur un sujet original choisi par le candidat en accord avec l'équipe pédagogique, et conduit sous la houlette d'un tuteur de la SBF. La validation du projet personnel est soumis à la rédaction d'un mémoire et à la présentation orale de ce travail devant un jury composé de membres de la SBF, après accord du tuteur.

Programme

VET MIROIR 06U191	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
MODULE 1 : BASES THEORIQUES DE LA BOTANIQUE DE TERRAIN	**30**	**30**			
MODULE 3 : PRATIQUE DE LA BOTANIQUE DE TERRAIN	**30**	**30**			
MODULE 4 : PROJET TUTORE EN BOTANIQUE	**30**	**30**			
MODULE 2 : SESSIONS ORGANISEES PAR DES SOCIETES BOTANIQUES	**30**	**30**			